

Commission des Institutions

Réunion retransmise en direct¹

Procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2025

Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2025
2. 8600 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2026 et modifiant :
1° le Code de la sécurité sociale ;
2° la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
3° la loi modifiée du 21 décembre 1998 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 1999 ;
4° la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État ;
5° la loi du 19 décembre 2003 portant réactivation du fonds d'équipement militaire ;
6° la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse ;
7° la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau ;
8° la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et les taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs manufacturés, l'alcool et les boissons alcooliques ;
9° la loi modifiée du 12 juillet 2014 relative à la coordination et à la gouvernance des finances publiques ;
10° la loi modifiée du 24 avril 2017 portant réorganisation de l'établissement public nommé « Fonds du Logement » ;
11° la loi modifiée relative à la gestion, à l'accès, à l'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et à la régulation du marché ferroviaire ;
12° la loi modifiée du 7 août 2023 relative au logement abordable
- Rapporteur : Monsieur Maurice Bauer
- 8601 Projet de loi relative à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2025-2029
- Rapporteur : Monsieur Maurice Bauer
- Examen du volet « institutions »
3. Divers

*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler, M. Gilles Baum, Mme Simone Beissel, Mme Taina Bofferding, Mme Liz Braz, M. Mars Di Bartolomeo, M. Fred Keup, Mme Nathalie Morgenthaler, Mme Sam Tanson, M. Laurent Zeimet

M. Paul Galles remplaçant Mme Octavie Modert
M. Maurice Bauer, Rapporteur des projets de loi 8600 et 8601

M. Luc Frieden, Premier ministre

M. Michel Scholer, Mme Marianne Kerschen, du Ministère d'Etat

Mme Carole Closener, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Marc Baum, Mme Octavie Modert, M. Charles Weiler, M. Michel Wolter
M. Sven Clement, observateur délégué

*

Présidence : M. Laurent Zeimet, Président de la Commission

*

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2025

Le projet de procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2025 est approuvé.

2. 8600 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2026 et modifiant :
1° le Code de la sécurité sociale ;
2° la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
3° la loi modifiée du 21 décembre 1998 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 1999 ;
4° la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État ;
5° la loi du 19 décembre 2003 portant réactivation du fonds d'équipement militaire ;
6° la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse ;
7° la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau ;
8° la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et les taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs manufacturés, l'alcool et les boissons alcooliques ;
9° la loi modifiée du 12 juillet 2014 relative à la coordination et à la gouvernance des finances publiques ;
10° la loi modifiée du 24 avril 2017 portant réorganisation de l'établissement public nommé « Fonds du Logement » ;
11° la loi modifiée relative à la gestion, à l'accès, à l'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et à la régulation du marché ferroviaire ;
12° la loi modifiée du 7 août 2023 relative au logement abordable

8601 Projet de loi relative à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2025-2029

M. le Premier ministre présente les volets du budget de l'Etat pour l'année 2026 concernant la Commission. Pour le détail, il est prié de se référer aux documents annexés au présent procès-verbal.

De cette présentation et de l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les éléments suivants :

- Le projet de budget du ministère d'Etat se caractérise par sa spécificité, en ce qu'y sont également inscrits les crédits budgétaires d'autres institutions publiques, telles que la Maison du Grand-Duc, la Chambre des Députés, le Conseil d'Etat, le Conseil économique et social, la Cour des Comptes et la Commission consultative des Droits de l'Homme.
- L'augmentation du total des dépenses du projet de budget 2026 se limitant à quelque 3,25 % est principalement due à l'évolution des coûts de personnel du département ministériel et des administrations et services relevant de sa compétence. Cette augmentation se situe dès lors en dessous de la directive communiquée par le ministre des Finances qui était de 4,5 %.
- Le projet de budget 2026 du Ministère d'Etat s'articule autour de deux axes principaux, à savoir le renforcement de la résilience nationale et l'optimisation de la communication gouvernementale.
 - o D'une part, les crédits liés à la section 00.06 - Haut-Commissariat à la Protection nationale (HCPN) connaissent une hausse pour tenir compte du renforcement de la résilience nationale et plus particulièrement de la mise en œuvre de la stratégie nationale de résilience. Ainsi, les crédits liés à la rémunération du personnel et aux frais de publication connaissent des hausses plus significatives.
 - o D'autre part, afin de perfectionner la communication gouvernementale, il est prévu d'optimiser davantage les services du Service information et presse (SIP) (section 00.04). L'objectif prioritaire est de moderniser la communication publique pour améliorer la transparence, l'accessibilité et la qualité de l'information gouvernementale, ce qui explique l'augmentation de l'article consacré aux frais d'experts et d'études. Il n'est pas prévu que le SIP aura la charge de la coordination de la communication gouvernementale, chaque ministère continuera à gérer sa propre communication.
- Au sujet de la section 00.00 relative à la Maison du Grand-Duc, le budget reste plus ou moins stable. La progression des crédits liés aux frais d'experts et d'études (art.12.125) s'explique en partie par une analyse d'efficience énergétique réalisée pour le Palais et les châteaux de Berg et de Fischbach.
- Pour la section 00.01 relative à la Chambre des Députés, l'augmentation s'élève à environ 2,5 %.
- Pour la section 00.2 relative au Conseil d'Etat, la hausse (de quelque 14,5 %) s'explique essentiellement par un renforcement des effectifs.
- Au sujet de la section 00.03 relative au Gouvernement, la baisse du total de quelque 79 millions d'euros (compte provisoire 2024) à environ 36 millions d'euros (budget voté 2025) s'explique essentiellement par le changement de gouvernement à la suite des élections législatives qui s'est traduite par une baisse du crédit consacré à la rémunération du personnel (art. 11.005), en raison du cumul temporaire des rémunérations.
- En ce qui concerne la section 00.09 relative à la Commission consultative des Droits de l'Homme du Grand-Duché de Luxembourg (CCDH), il est précisé que les indemnités pour services extraordinaires ont été revues à la hausse (+60 %). Par ailleurs, l'article 12.190 consacré aux colloques, séminaires et stages connaît une progression de quelque 23%. En revanche, la rémunération du personnel reste stable. Pour ce qui est du renforcement des effectifs et des moyens

demandés par la CCDH, il est proposé d'examiner cet aspect dans le cadre du projet de rattachement de la CCDH à la Chambre des Députés.

3. Divers

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 28 octobre 2025

Annexes : Extraits du Budget 2026 – Volumes 1 et 2 – Volet Institutions

Procès-verbal approuvé et certifié exact

00.00 — Maison du Grand-Duc

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
00 — MINISTERE D'ETAT					
Section 00.00 — Maison du Grand-Duc					
10.012 (11.00)	13.90	Dotation à la famille grand-ducale. (Crédit non limitatif).....	813.608	838.000	866.376
11.005 (11.11)	01.10	Rémunération du personnel (fonctionnaires, employés ou salariés de l'Etat).....	12.485.021	13.145.751	13.628.734
		<i>Détail:</i>			
		1) Rémunérations de base.....	10.866.063		
		2) Primes, indemnités et autres suppléments de rémunération	1.302.759		
		3) Charges sociales patronales.....	1.237.077		
		4) Allocations de repas	222.835		
		Total.....	13.628.734		
11.301 (11.00)	13.90	Dépenses de personnel spécifiques de la Maison du Grand-Duc. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.158.873	1.267.478	1.145.209
		<i>Détail:</i>			
		1) Pensions complémentaires.....	959.109		
		2) Personnel de remplacement / soutien via sociétés de personnel temporaire.....	36.400		
		3) Auxiliaires de service lors d'évènements à caractère protocolaire ou social.....	149.700		
		Total.....	1.145.209		
12.010 (12.13)	13.90	Frais de route et de séjour. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	243.925	286.000	290.000
		<i>Détail:</i>			
		1) Frais de route et de séjour au niveau national	10.100		
		2) Frais de route et de séjour à l'étranger	279.900		
		Total.....	290.000		
12.013 (12.13)	13.90	Frais de route et de séjour: Protection rapprochée. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	119.937	130.000	136.000
12.020 (12.14)	13.90	Frais d'exploitation des véhicules automoteurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	93.331	121.000	123.000
		<i>Détail:</i>			
		1) Assurances	29.000		
		2) Carburants et lubrifiants	46.000		

00.00 — Maison du Grand-Duc

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
		<i>3) Réparation et entretien.....</i> 48.000			
		<i>Total.....</i> 123.000			
12.120 (12.30)	13.90	Frais d'experts et d'études. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	17.375	63.000	206.000
12.125 (12.30)	13.90	Frais d'experts et d'études en matière informatique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	104.902	256.000	200.000
12.140 (12.16)	13.90	Journaux et périodiques, documentation, frais de communication et dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	120.547	199.000	203.000
		<i>Détail:</i>			
		1) <i>Brochures et dépliants</i> 108.000			
		9) <i>Divers</i> 95.000			
		<i>Total.....</i> 203.000			
12.260 (12.30)	13.90	Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	395.263	565.000	600.000
		<i>Détail:</i>			
		1203 <i>Fourniture de vêtements de travail et de protection.....</i> 103.000			
		1204 <i>Frais de bureau</i>			
		1) <i>Articles et matériel de bureau.....</i> 154.300			
		1205 <i>Achat de biens et services postaux et de télécommunications</i>			
		2) <i>Frais téléphoniques.....</i> 38.000			
		8) <i>Réseau multimédia.....</i> 72.200			
		9) <i>Divers.....</i> 84.500			
		1206 <i>Location et entretien des installations de télécommunications</i>			
		1) <i>Location.....</i> 30.100			
		1212 <i>Frais de traduction.....</i> 15.000			
		1219 <i>Frais de formation.....</i> 98.300			
		1229 <i>Assurances.....</i> 4.600			
		<i>Total.....</i> 600.000			
12.270 (12.30)	13.90	Entretien et exploitation d'immeubles, dépenses diverses: Palais grand-ducal. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	392.515	540.000	474.000
12.271 (12.30)	13.90	Entretien et exploitation d'immeubles, dépenses diverses: Château de Berg. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	729.251	1.000.000	847.000
12.272 (12.30)	13.90	Entretien et exploitation d'immeubles, dépenses diverses: Château de Fischbach. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	141.662	224.000	219.000

00.00 — Maison du Grand-Duc

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
12.273 (12.30)	13.90	Entretien, exploitation et location d'immeubles, dépenses diverses: bâtiment sis 15 rue du Marché-aux-Herbes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	25.416	29.000	31.000
12.274 (12.30)	13.90	Entretien et exploitation d'immeubles, dépenses diverses: Service Jardins et Fleurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	192.761	280.000	293.000
12.301 (12.30)	13.90	Frais de location de véhicules automoteurs et autres moyens de transport. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	123.381	141.000	147.000
12.321 (12.30)	13.90	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	649.883	429.000	449.000
12.323 (12.30)	13.90	Festivités 25 ans de Règne. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	100	—
12.330 (12.30)	13.90	Dépenses pour distinctions honorifiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	100.000	50.000
24.010 (24.10)	13.90	Location de logiciels informatiques auprès de secteurs autres que le secteur administrations publiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	45.446	63.000	54.000
<u>Restants d'exercices antérieurs</u>					
12.510 (12.13)	13.90	Frais de route et de séjour, frais de déménagement	—	—	878
12.513 (12.13)	13.90	Frais de route et de séjour: Protection rapprochée	—	—	14.926
12.640 (12.16)	13.90	Journaux et périodiques, documentation, frais de communication et dépenses diverses	—	53	768
12.760 (12.30)	13.90	Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses.....	—	—	138
12.770 (12.30)	13.90	Entretien, exploitation et location d'immeubles, dépenses diverses: Palais grand-ducal	—	182	—
12.771 (12.30)	13.90	Entretien, exploitation et location d'immeubles, dépenses diverses: Château de Berg	—	2.268	41.343
12.772 (12.30)	13.90	Entretien et exploitation d'immeubles, dépenses diverses: Château de Fischbach.....	—	209	242

00.00 — Maison du Grand-Duc

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
12.773 (12.30)	13.90	Entretien, exploitation et location d'immeubles, dépenses diverses: bâtiment sis 15 rue du Marché-aux-Herbes.....	—	—	4.334
12.821 (12.30)	13.90	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social.....	—	—	1.444
		Total de la section 00.00	17.853.097	19.680.041	20.026.392
		Section 00.01 — 1. Chambre des Députés (articles 10.000 à 10.003) 2. Cour des Comptes (article 10.020)			
10.000 (10.00)	01.10	Chambre des Députés. (Crédit non limitatif).....	64.990.507	72.876.708	74.669.667
10.001 (10.00)	01.10	Médiateur. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.579.314	2.461.884	2.409.532
10.003 (41.40)	13.90	Dotation au profit du Centre pour l'égalité de traitement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	807.179	908.800	1.035.114
10.004 (41.40)	06.36	Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.270.000	2.443.275	2.467.664
10.020 (10.00)	01.10	Dotation au profit de la Cour des Comptes. (Crédit non limitatif).....	5.361.275	5.488.599	6.292.015
		Total de la section 00.01	76.008.275	84.179.266	86.873.992
		Section 00.02 — Conseil d'Etat			
10.000 (10.00)	01.10	Dotation au profit du Conseil d'Etat. (Crédit non limitatif).....	2.348.090	2.439.100	2.514.195
11.005 (11.11)	01.10	Rémunération du personnel	3.839.907	3.888.361	4.732.683
		<i>Détail:</i>			
		1) Rémunérations de base.....	4.204.320		
		2) Primes, indemnités et autres suppléments de rémunération.....	139.590		
		3) Charges sociales patronales.....	305.145		
		4) Allocations de repas.....	83.628		
		Total.....	4.732.683		
		Total de la section 00.02	6.187.997	6.327.461	7.246.878

00.03 — Gouvernement

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
Section 00.03 — Gouvernement					
11.005 (11.11)	01.10	Rémunération du personnel	29.204.349	11.968.891	12.240.011
<i>Détail:</i>					
		1) Rémunérations de base..... 10.914.057			
		2) Primes, indemnités et autres suppléments de rémunération..... 328.033			
		3) Charges sociales patronales..... 793.482			
		4) Allocations de repas..... 204.439			
		Total..... 12.240.011			
11.006 (11.11)	13.90	Rémunération des membres du Gouvernement.....	4.980.449	4.363.967	4.321.836
<i>Détail:</i>					
		1) Rémunérations de base..... 4.059.427			
		3) Charges sociales patronales..... 223.269			
		4) Allocations de repas..... 39.140			
		Total..... 4.321.836			
11.130 (11.12)	Divers codes	Indemnités pour services extraordinaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	149.656	178.518	29.875
11.310 (11.00)	01.10	Nouveaux recrutements. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	1.715.562	705.631
12.000 (12.15)	01.10	Indemnités pour services de tiers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	20.904	27.769	26.888
12.010 (12.13)	01.10	Frais de route et de séjour. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	872.043	1.150.000	1.000.000
<i>Détail:</i>					
		1) Frais de route et de séjour au niveau national 500			
		2) Frais de route et de séjour à l'étranger 799.500			
		3) Frais de route et de séjour à l'étranger (Gouvernement - Décomptes VISA)..... 120.000			
		4) Frais de route et de séjour à l'étranger (Gouvernement - Assurances)..... 80.000			
		Total..... 1.000.000			
12.020 (12.14)	01.10	Frais d'exploitation des véhicules automoteurs. (Crédit sans distinction d'exercice)	6.529	7.700	7.700
12.050 (12.12)	01.10	Achat de biens et de services postaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	37.341	12.000	12.000

00.03 — Gouvernement

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
12.080 (12.11)	01.10	Bâtiments: exploitation et entretien. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	83.066	111.078	84.823
		<i>Détail:</i>			
		1) Nettoyage 52.823			
		2) Eau, gaz, électricité, taxes 30.000			
		9) Divers 2.000			
		<i>Total</i> 84.823			
12.110 (12.30)	01.10	Frais de contentieux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.850.940	1.500.000	2.000.000
12.120 (12.30)	01.10	Frais d'experts et d'études. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	637.789	545.518	308.650
12.131 (12.16)	01.10	Frais de publication du Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg, de codes, de recueils de législation, de guides pratiques et de projets de loi, sur papier et sur support informatique, et frais relatifs aux travaux préparatoires à ces publications; frais d'exploitation et d'entretien du site Internet legilux.lu; dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.977.857	2.250.000	2.500.000
12.140 (12.16)	13.90	Frais de publicité, de sensibilisation et d'information. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	3.894	50.000	40.000
12.190 (12.30)	13.90	Colloques, séminaires, stages et journées d'études, frais d'organisation et de participation. (Crédit non limitatif).....	—	5.000	17.500
12.260 (12.30)	01.10	Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses. (Crédit sans distinction d'exercice)	20.108	20.000	22.000
		<i>Détail:</i>			
		1204 Frais de bureau 19.000			
		1217 Acquisition et entretien de petit outillage et d'équipements spéciaux de faible valeur 3.000			
		<i>Total</i> 22.000			
12.300 (11.00)	01.10	Indemnités de représentation des membres du gouvernement	727.300	650.160	826.541
12.321 (12.30)	01.10	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social; dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.976.213	530.000	530.000
12.330 (12.30)	01.10	Dépenses pour distinctions honorifiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	88.317	660.000	730.000

00.03 — Gouvernement

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
12.343 (12.30)	03.60	Service de renseignement de l'Etat: frais de fonctionnement; frais d'installation et autres. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	7.038.527	6.099.990	6.525.115
12.345 (12.30)	01.10	Comité pour la mémoire de la 2ème guerre mondiale. (Crédit sans distinction d'exercice)	34.141	65.000	65.000
12.350 (12.30)	01.10	Dépenses diverses jugées opportunes par le gouvernement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	20.216.603	30.000	30.000
12.360 (12.30)	01.10	Frais en relation avec l'organisation d'élections et de référendums. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.485.673	100	100
33.005 (33.00)	01.10	Financement des partis politiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	4.187.177	4.155.055	4.167.619
33.012 (33.00)	01.10	Participation financière de l'Etat dans l'intérêt de la fondation luxembourgeoise pour la Mémoire de la Shoah. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	120.000	120.000	120.000
34.040 (34.40)	01.10	Dommages-intérêts dus à la suite de faits dommageables engageant la responsabilité de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.070.390	50.000	50.000
34.090 (34.40)	01.10	Subsides jugés opportuns par le gouvernement.....	—	10.000	10.000
35.060 (35.10)	01.43	Contribution à des organismes internationaux. (Crédit non limitatif).....	—	100	100
43.000 (43.22)	01.10	Remboursement des dépenses relatives aux opérations électorales et référendaires avancées par les communes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.399.241	100	100
<u>Restants d'exercices antérieurs</u>					
12.510 (12.13)	01.10	Frais de route et de séjour, frais de déménagement	37	—	—
12.550 (12.12)	13.90	Achat de biens et services postaux	—	—	56
<u>Détail:</u>					
		1) Frais postaux.....	56		
12.580 (12.11)	13.90	Bâtiments: exploitation et entretien	—	—	7.706
<u>Détail:</u>					
		3) Chauffage	7.706		

00.03 — Gouvernement

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
12.610 (12.30)	13.90	Frais de contentieux.....	—	—	4.534
12.640 (12.16)	13.90	Frais de publicité, de sensibilisation et d'information.....	—	—	6.921
		<i>Détail:</i>			
		9) Divers..... 6.921			
12.821 (12.30)	01.10	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social; dépenses diverses.....	146	2.203	6.064
43.500 (43.22)	13.90	Remboursement des dépenses relatives aux opérations électorales et référendaires avancées par les communes	—	—	4.230
		Total de la section 00.03	79.188.690	36.278.711	36.401.000
Section 00.04 — Service Information et Presse					
11.005 (11.11)	01.10	Rémunérations du personnel.....	4.029.248	4.285.794	4.173.351
		<i>Détail:</i>			
		1) Rémunérations de base..... 3.725.129			
		2) Primes, indemnités et autres suppléments de rémunération..... 76.965			
		3) Charges sociales patronales..... 292.717			
		4) Allocations de repas..... 78.540			
		Total..... 4.173.351			
12.010 (12.13)	01.10	Frais de route et de séjour. (Crédit sans distinction d'exercice)	299	500	1.000
12.070 (12.12)	01.10	Frais d'entretien d'équipements informatiques et audiovisuels. (Crédit sans distinction d'exercice)	20.320	26.100	26.952
12.125 (12.30)	01.10	Frais d'experts et d'études en matière informatique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	164.903	192.000	220.000
12.130 (12.16)	01.10	Frais de publication de communiqués officiels. (Crédit non limitatif).....	652.816	730.000	730.000
12.340 (12.30)	01.10	Frais de publication, de diffusion, de promotion, de documentation, d'abonnements et d'études; frais de développement et de maintenance des applications et réseaux électroniques et dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	467.313	578.010	581.468
		<i>Détail:</i>			
		1) Frais de publication, frais de promotion, de documentation et d'études..... 333.500			

00.04 — Service Information et Presse

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
		2) Frais d'abonnement à des agences de diffusion d'informations..... 192.557 3) Frais de développement de réseaux électroniques d'information 55.411 Total..... 581.468			
		Total de la section 00.04	5.334.899	5.812.404	5.732.771
		Section 00.05 — Conseil économique et social			
11.005 (11.11)	01.10	Rémunération du personnel	697.854	741.936	754.911
		<u>Détail:</u>			
		1) Rémunérations de base..... 649.768 2) Primes, indemnités et autres suppléments de rémunération..... 48.437 3) Charges sociales patronales..... 46.008 4) Allocations de repas..... 10.698 Total..... 754.911			
11.130 (11.12)	13.90	Indemnités pour services extraordinaires - membres et experts fonctionnaires de l'Etat, employés de l'Etat et employés publics (CES, CESGR, CESE). (Crédit non limitatif).....	50.954	55.130	45.626
		<u>Détail:</u>			
		1) Jetons de présence (commissions et groupes de travail)..... 45.626			
12.010 (12.13)	01.10	Frais de route et de séjour, frais de déménagement	1.006	3.500	3.500
12.080 (12.11)	01.10	Bâtiments: exploitation et entretien	29.365	30.600	33.467
12.120 (12.30)	01.10	Conseil économique et social: indemnités des membres, frais d'experts et d'études; frais de traduction. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	202.090	250.830	234.240
12.121 (12.30)	01.10	Délégations luxembourgeoises du Comité économique et social de la Grande Région, du Comité économique et social européen: indemnités des membres, frais d'experts et d'études, frais de traduction. (Crédit non limitatif).....	7.683	5.800	7.700
12.125 (12.30)	01.10	Frais d'experts et d'études en matière informatique.....	—	1.000	1.000
12.260 (12.30)	01.10	Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses. (Crédit sans distinction d'exercice)	17.704	54.000	45.000
		<u>Détail:</u>			
		1204 Frais de bureau	16.000		

00.05 — Conseil économique et social

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
		1205 Achat de biens et services postaux et de télécommunications..... 10.500 1206 Location et entretien des installations de télécommunications..... 500 1213 Frais de publication..... 18.000 Total..... 45.000			
35.060 (35.00)	01.10	Contributions à des organismes internationaux. (Crédit sans distinction d'exercice)	4.500	4.500	4.500
		Total de la section 00.05	1.011.156	1.147.296	1.129.944
		Section 00.06 — Haut-Commissariat à la Protection nationale			
11.005 (11.11)	02.00	Rémunération du personnel	7.769.789	7.839.295	9.773.852
		<i>Détail:</i>			
		1) Rémunérations de base..... 8.355.246 2) Primes, indemnités et autres suppléments de rémunération..... 645.705 3) Charges sociales patronales..... 625.997 4) Allocations de repas..... 146.904 Total..... 9.773.852			
12.000 (12.15)	02.00	Indemnités pour services de tiers	—	6.000	6.000
12.010 (12.13)	02.00	Frais de route et de séjour	236	2.200	2.200
12.020 (12.14)	02.00	Frais d'exploitation des véhicules automoteurs. (Crédit sans distinction d'exercice)	34.480	34.650	36.383
12.120 (12.30)	02.00	Frais d'experts et d'études. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	349.871	700.000	600.000
12.125 (12.30)	02.00	Frais d'experts et d'études en matière informatique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	135.848	305.000	270.000
12.130 (12.16)	13.90	Frais de publication. (Crédit sans distinction d'exercice)	3.463	53.000	171.000
12.190 (12.30)	02.00	Colloques, séminaires, stages et journées d'études, frais d'organisation et de participation. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	273.109	400.000	410.000
12.270 (12.30)	02.00	Entretien, exploitation et location d'immeubles, dépenses diverses : loyer pour hall de stockage de matériel à Mersch. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	316.460	444.000	700.000

00.06 — Haut-Commissariat à la Protection nationale

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
12.300 (12.30)	13.90	Service de la communication de crise: dépenses diverses. (Crédit non limitatif).....	27.010	—	—
12.345 (12.14)	02.00	Frais de fonctionnement; frais de bureau; dépenses diverses. (Crédit sans distinction d'exercice)	122.598	150.000	159.900
12.356 (12.30)	02.00	Frais de fonctionnement pour la gestion de crises. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.780.796	2.630.000	2.710.000
12.385 (12.30)	02.00	Computer Emergency Response team (GovCert). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.985.484	2.265.727	2.891.900
		<u>Détail:</u>			
		1) Frais de fonctionnement 1.816.900			
		2) Frais de fonctionnement: NESTOR..... 1.075.000			
		Total..... 2.891.900			
		<u>Restants d'exercices antérieurs</u>			
12.620 (12.30)	13.90	Frais d'experts et d'études	—	2.413	—
		Total de la section 00.06	13.799.144	14.832.285	17.731.235
		Section 00.07 — Cultes			
11.005 (11.11)	08.50	Rémunération du personnel	23.454.937	24.283.993	22.951.663
		<u>Détail:</u>			
		1) Rémunérations de base..... 19.905.754			
		2) Primes, indemnités et autres suppléments de rémunération..... 1.274.673			
		3) Charges sociales patronales..... 1.343.309			
		4) Allocations de repas..... 427.927			
		Total..... 22.951.663			
12.080 (12.11)	08.50	Séminaire de Luxembourg: bâtiments: exploitation et entretien. (Crédit non limitatif).....	46.249	51.700	50.000
33.010 (33.00)	08.50	Subside au culte musulman. (Crédit non limitatif).....	548.258	564.304	568.966
33.011 (12.12)	08.50	Culte catholique: Participation aux frais d'alimentation et de reliure de la bibliothèque du séminaire.....	6.250	6.250	9.815

00.07 — Cultes

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
33.012 (33.00)	08.50	Subside au culte protestant. (Crédit non limitatif).....	—	240.000	235.000
33.013 (33.00)	08.50	Subside au culte israélite. (Crédit non limitatif).....	80.458	82.000	70.000
33.015 (33.00)	08.50	Subside au culte catholique. (Crédit non limitatif).....	—	100	100
33.016 (33.00)	08.50	Subside au culte orthodoxe. (Crédit non limitatif).....	—	100	100
33.017 (33.00)	08.50	Subside au culte anglican. (Crédit non limitatif).....	152.294	156.751	158.046
34.060 (34.40)	04.42	Culte catholique: bourses d'études aux élèves du séminaire.....	2.400	2.400	2.400
		Total de la section 00.07	24.290.846	25.387.598	24.046.090
		Section 00.08 — Médias et Communications			
11.005 (11.11)	13.90	Rémunération du personnel	5.223.978	5.713.795	6.274.527
		<i>Détail:</i>			
		1) Rémunérations de base..... 5.605.159			
		2) Primes, indemnités et autres suppléments de rémunération..... 172.621			
		3) Charges sociales patronales..... 397.202			
		4) Allocations de repas..... 99.545			
		Total..... 6.274.527			
11.132 (11.12)	08.40	Indemnités pour services extraordinaires. (Crédit non limitatif).....	124.302	134.913	128.997
12.010 (12.13)	12.60	Frais de route et de séjour. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	123.345	160.000	160.250
		<i>Détail:</i>			
		1) Frais de route et de séjour au niveau national 250			
		2) Frais de route et de séjour à l'étranger 160.000			
		Total..... 160.250			
12.020 (12.14)	12.60	Frais d'exploitation des véhicules automoteurs. (Crédit sans distinction d'exercice)	6.240	5.000	5.000

00.08 — Médias et Communications

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
12.080 (12.11)	12.60	Bâtiments; exploitation et entretien. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	99.403	119.000	118.589
12.120 (12.30)	12.60	Frais d'experts et d'études. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.400.995	400.000	369.229
12.190 (12.30)	12.60	Frais de formation professionnelle	7.598	15.000	15.000
12.230 (12.00)	13.90	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social; dépenses diverses. (Crédit sans distinction d'exercice)	45.517	80.000	244.000
12.345 (12.30)	08.40	Médias et communications : indemnités pour services de tiers, honoraires d'experts, frais de promotion, frais de documentation, acquisition de machines de bureau et d'équipements spéciaux, dépenses diverses. (Crédit sans distinction d'exercice)	298.313	450.000	360.000
12.347 (12.30)	13.90	Financement des mesures accompagnatrices dans le cadre du développement des autoroutes de l'information. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	73.442	400.000	335.000
		<i>Détail:</i>			
		2) Stratégie UHD 335.000			
12.348 (12.30)	13.90	Dépenses en relation avec l'autorité compétente pour le service public réglementé de Galileo et l'autorité compétente GOVSATCOM. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	28.000	28.000
12.349 (12.30)	13.90	Dépenses en relation avec le projet "Quantum Communication Infrastructure". (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	305.850	1.082.250	774.375
12.370 (12.30)	08.40	Prise en charge par l'Etat des frais relatifs à l'établissement d'une pige publicitaire luxembourgeoise. (Crédit sans distinction d'exercice)	55.000	55.000	55.000
12.380 (12.12)	01.10	Réseau radio intégré et unique pour les besoins de divers services publics: installation et location de lignes téléphoniques; redevances; entretien et réparation des équipements radio-électriques; consommation; frais d'experts et d'études. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	7.094.726	8.248.932	9.355.265
		<i>Détail:</i>			
		1) Fonctionnement du réseau..... 7.872.875			
		2) Formation des utilisateurs..... 9.360			
		3) Expertise technique externe 1.064.700			
		4) Fonctionnement Service RENITA 25.740			
		5) Projets 171.990			

00.08 — Médias et Communications

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
		6) RENITA NG Total.....	210.600 9.355.265		
12.390 (12.30)	13.90	Dépenses en relation avec l'élaboration et la mise en œuvre de l'initiative gouvernementale «Innovative Initiatives ». (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	518.713	1.062.500	1.000.000
31.010 (12.30)	13.90	Subventions dans le cadre du développement des autoroutes de l'information. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.675.686	100	—
31.020 (31.22)	08.40	Autres aides, subventions et participations aux entreprises publiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	700.000	3.000.000	—
31.051 (31.32)	13.90	Contribution de l'Etat au financement du service public de télévision assuré par CLT-UFA. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	10.000.000	15.000.000	15.000.000
31.053 (31.32)	08.40	Initiatives en vue de préserver la diversité du paysage médiatique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	362.845	418.100	417.673
31.054 (31.32)	13.90	Promotion du pluralisme des médias professionnels de l'information. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	10.792.043	13.216.585	12.305.619
31.055 (31.32)	13.90	Co-financement public de la radiodiffusion DAB+ en multiplex numérique au Luxembourg. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	150.000	150.000
31.056 (31.32)	13.90	Co-financement de l'installation de couverture DAB+ dans les tunnels autoroutiers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	33.765	100	—
31.057 (31.32)	13.90	Subvention dans le cadre de l'accès des ménages défavorisés aux services de communications électroniques à ultra haut débit. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.195.669	1.600.000	1.800.000
32.020 (32.00)	13.90	Subsides dans le cadre de l'initiative gouvernementale «Innovative initiatives». (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	100.000	120.000	182.500
32.021 (32.00)	13.90	Dépenses en relation avec la participation au Concours Eurovision de la chanson. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.380.375	1.600.000	1.600.000
33.012 (33.00)	08.40	Médias et communications: subsides à des associations. (Crédit sans distinction d'exercice)	358.350	466.700	471.700
35.030 (35.40)	12.60	Contributions à des organismes internationaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	8.886	9.600	25.853

00.08 — Médias et Communications

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
41.011 (41.40)	12.60	Dotation en faveur de l'établissement public "Commission nationale pour la protection des données". (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	10.333.489	12.446.288	13.983.874
41.013 (41.40)	12.60	Dotation en faveur de l'établissement public "Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel". (Crédit non limitatif).....	1.529.284	1.850.000	3.574.564
41.014 (41.40)	08.40	Dotation dans l'intérêt du Média de service public 100,7. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	10.647.882	12.191.860	12.663.659
41.015 (41.40)	13.90	Prise en charge par l'Etat des frais de l'Institut luxembourgeois de Régulation résultant de la directive européenne sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.722.419	2.503.773	3.046.910
41.016 (41.40)	13.90	Participation financière aux frais de fonctionnement du groupement d'intérêt économique « GIE - MyConnectivity ». (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.500.000	1.500.000	1.800.000
41.017 (41.40)	13.90	Transferts vers le Fonds national de la recherche (FNR) dans le cadre des appels à projets 5G. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	1.300.000
		Total de la section 00.08	67.718.115	84.027.496	87.545.584
		Section 00.09 — Commission consultative des Droits de l'Homme du Grand-Duché de Luxembourg			
11.005 (11.11)	01.10	Rémunération du personnel	971.334	1.077.809	1.096.753
		<i>Détail:</i>			
		1) Rémunérations de base..... 946.014			
		3) Charges sociales patronales..... 127.712			
		4) Allocations de repas..... 23.027			
		Total..... 1.096.753			
11.130 (11.12)	01.10	Indemnités pour services extraordinaires.....	1.163	1.100	1.800
12.000 (12.15)	01.10	Indemnités pour services de tiers	3.319	4.000	4.000
12.010 (12.13)	01.10	Frais de route et de séjour, frais de déménagement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	100	100
12.080 (12.11)	01.10	Bâtiments: exploitation et entretien.....	5.187	24.500	20.000

00.09 — Commission consultative des Droits de l'Homme

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
12.120 (12.30)	13.90	Frais d'experts et d'études. (Crédit sans distinction d'exercice)	—	—	9.600
12.190 (12.30)	01.10	Colloques, séminaires, stages et journées d'études, frais d'organisation et de participation. (Crédit sans distinction d'exercice)	4.662	6.500	8.000
12.260 (12.30)	01.10	Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses. (Crédit sans distinction d'exercice)	6.861	8.500	8.500
		<i>Détail:</i>			
		1204 Frais de bureau	7.100		
		1205 Achat de biens et services postaux et de télécommunications.....	800		
		1213 Frais de publication.....	600		
		<i>Total</i>	8.500		
35.060 (35.00)	01.43	Contribution à des organismes internationaux. (Crédit non limitatif).....	10.110	10.000	10.800
		<u>Restants d'exercices antérieurs</u>			
12.760 (12.30)	13.90	Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses.....	—	725	—
		<i>Total de la section 00.09</i>	1.002.636	1.133.234	1.159.553
		<i>Total du département 00</i>	292.394.855	278.805.792	287.893.439

*Tableau récapitulatif:***Regroupement comptable des dépenses du ministère d'Etat**

Code	Classes de comptes	2024 Compte provisoire	2025 Budget voté	2026 Projet de Budget
10	Dépenses non ventilées	79.169.973	87.456.366	90.254.563
11	Salaires et charges sociales	94.141.814	80.662.293	82.005.459
12	Achat de biens non durables et de services	59.115.851	39.149.367	41.845.289
24	Location de terres et paiements courants pour l'utilisation d'actifs incorporels	45.446	63.000	54.000
31	Subventions d'exploitation	24.760.008	33.384.885	29.673.292
32	Transferts de revenus autres que des subventions d'exploitation aux entreprises	1.480.375	1.720.000	1.782.500
33	Transferts de revenus aux administrations privées	5.452.787	5.791.260	5.801.346
34	Transferts de revenus aux ménages	1.072.790	62.400	62.400
35	Transferts de revenus à l'étranger	23.496	24.200	41.253
41	Transferts de revenus à l'administration centrale	25.733.074	30.491.921	36.369.007
43	Transferts de revenus aux administrations publiques locales	1.399.241	100	4.330
Total		292.394.855	278.805.792	287.893.439

Article	Code fonct.	Libellé	Budget 2025	Projet 2026	Prévis. 2027	Prévis. 2028	Prévis. 2029
00 — MINISTERE D'ETAT							
Section 00.00 — Maison du Grand-Duc							
10.012	13.90	Dotation à la famille grand-ducale. (Crédit non limitatif)	838	866	882	899	915
11.005	01.10	Rémunération du personnel (fonctionnaires, employés ou salariés de l'Etat)	13.146	13.629	14.283	14.937	15.593
11.301	13.90	Dépenses de personnel spécifiques de la Maison du Grand-Duc. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.267	1.145	1.255	1.281	1.309
12.010	13.90	Frais de route et de séjour. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	286	290	295	301	307
12.013	13.90	Frais de route et de séjour: Protection rapprochée. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	130	136	142	148	155
12.020	13.90	Frais d'exploitation des véhicules automoteurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	121	123	125	128	130
12.120	13.90	Frais d'experts et d'études. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	63	206	67	70	71
12.125	13.90	Frais d'experts et d'études en matière informatique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	256	200	204	207	212
12.140	13.90	Journaux et périodiques, documentation, frais de communication et dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	199	203	206	208	210
12.260	13.90	Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	565	600	516	592	619
12.270	13.90	Entretien et exploitation d'immeubles, dépenses diverses: Palais grand-ducal. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	540	474	477	514	529
12.271	13.90	Entretien et exploitation d'immeubles, dépenses diverses: Château de Berg. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000	847	870	920	970

Article	Code fonct.	Libellé	Budget 2025	Projet 2026	Prévis. 2027	Prévis. 2028	Prévis. 2029
12.272	13.90	Entretien et exploitation d'immeubles, dépenses diverses: Château de Fischbach. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	224	219	227	247	258
12.273	13.90	Entretien, exploitation et location d'immeubles, dépenses diverses: bâtiment sis 15 rue du Marché-aux-Herbes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	29	31	31	31	31
12.274	13.90	Entretien et exploitation d'immeubles, dépenses diverses: Service Jardins et Fleurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	280	293	306	319	333
12.301	13.90	Frais de location de véhicules automoteurs et autres moyens de transport. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	141	147	176	225	235
12.321	13.90	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	429	449	472	491	513
12.323	13.90	Festivités 25 ans de Règne. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	*	—	—	—	—
12.330	13.90	Dépenses pour distinctions honorifiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	100	50	50	50	50
24.010	13.90	Location de logiciels informatiques auprès de secteurs autres que le secteur administrations publiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	63	54	46	47	48
<u>Restants d'exercices antérieurs</u>							
12.510	13.90	Frais de route et de séjour, frais de déménagement	—	1	—	—	—
12.513	13.90	Frais de route et de séjour: Protection rapprochée	—	15	—	—	—
12.640	13.90	Journaux et périodiques, documentation, frais de communication et dépenses diverses	*	1	—	—	—
12.760	13.90	Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses.....	—	*	—	—	—
12.770	13.90	Entretien, exploitation et location d'immeubles, dépenses diverses: Palais grand-ducal	*	—	—	—	—
12.771	13.90	Entretien, exploitation et location d'immeubles, dépenses diverses: Château de Berg	2	41	—	—	—

Article	Code fonct.	Libellé	Budget 2025	Projet 2026	Prévis. 2027	Prévis. 2028	Prévis. 2029
12.772	13.90	Entretien et exploitation d'immeubles, dépenses diverses: Château de Fischbach.....		*	*	—	—
12.773	13.90	Entretien, exploitation et location d'immeubles, dépenses diverses: bâtiment sis 15 rue du Marché-aux-Herbes.....	—	4	—	—	—
12.821	13.90	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social	—	1	—	—	—
		Total de la section 00.00	19.680	20.026	20.630	21.614	22.487
Section 00.01 — 1. Chambre des Députés (articles 10.000 à 10.003) 2. Cour des Comptes (article 10.020)							
10.000	01.10	Chambre des Députés. (Crédit non limitatif).....	72.877	74.670	79.549	82.011	84.428
10.001	01.10	Médiateur. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.462	2.410	3.029	3.174	3.314
10.002	13.90	Remboursement partiel des frais des campagnes électorales aux partis politiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	—	1.500	300
10.003	13.90	Dotation au profit du Centre pour l'égalité de traitement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	909	1.035	1.043	1.293	1.266
10.004	06.36	Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.443	2.468	3.419	3.562	3.711
10.020	01.10	Dotation au profit de la Cour des Comptes. (Crédit non limitatif).....	5.489	6.292	6.574	6.869	7.176
		Total de la section 00.01	84.179	86.874	93.614	98.409	100.195
Section 00.02 — Conseil d'Etat							
10.000	01.10	Dotation au profit du Conseil d'Etat. (Crédit non limitatif).....	2.439	2.514	2.524	2.569	2.611
11.005	01.10	Rémunération du personnel.....	3.888	4.733	4.960	5.187	5.415
		Total de la section 00.02	6.327	7.247	7.484	7.756	8.025

Article	Code fonct.	Libellé	Budget 2025	Projet 2026	Prévis. 2027	Prévis. 2028	Prévis. 2029
Section 00.03 — Gouvernement							
11.005	01.10	Rémunération du personnel.....	11.969	12.240	12.828	13.415	14.004
11.006	13.90	Rémunération des membres du Gouvernement.....	4.364	4.322	4.529	4.737	4.945
11.130	Divers codes	Indemnités pour services extraordinaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	179	30	27	29	31
11.310	01.10	Nouveaux recrutements. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.716	706	—	—	—
12.000	01.10	Indemnités pour services de tiers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	28	27	23	24	24
12.010	01.10	Frais de route et de séjour. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.150	1.000	1.011	1.022	1.042
12.020	01.10	Frais d'exploitation des véhicules automoteurs. (Crédit sans distinction d'exercice).....	8	8	8	8	8
12.050	01.10	Achat de biens et de services postaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	12	12	12	12	12
12.080	01.10	Bâtiments: exploitation et entretien. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	111	85	86	88	90
12.110	01.10	Frais de contentieux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.500	2.000	2.000	2.000	2.000
12.120	01.10	Frais d'experts et d'études. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	546	309	50	50	50
12.131	01.10	Frais de publication du Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg, de codes, de recueils de législation, de guides pratiques et de projets de loi, sur papier et sur support informatique, et frais relatifs aux travaux préparatoires à ces publications; frais d'exploitation et d'entretien du site Internet legilux.lu; dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.250	2.500	2.650	2.850	2.850
12.140	13.90	Frais de publicité, de sensibilisation et d'information. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	50	40	40	40	40
12.190	13.90	Colloques, séminaires, stages et journées d'études, frais d'organisation et de participation. (Crédit non limitatif).....	5	18	15	15	15

Article	Code fonct.	Libellé	Budget 2025	Projet 2026	Prévis. 2027	Prévis. 2028	Prévis. 2029
12.260	01.10	Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses. (Crédit sans distinction d'exercice).....	20	22	22	22	22
12.300	01.10	Indemnités de représentation des membres du gouvernement...	650	827	866	906	946
12.321	01.10	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social; dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	530	530	530	530	530
12.330	01.10	Dépenses pour distinctions honorifiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	660	730	800	870	940
12.343	03.60	Service de renseignement de l'Etat: frais de fonctionnement; frais d'installation et autres. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	6.100	6.525	6.636	6.762	6.897
12.345	01.10	Comité pour la mémoire de la 2ème guerre mondiale. (Crédit sans distinction d'exercice).....	65	65	65	65	65
12.350	01.10	Dépenses diverses jugées opportunes par le gouvernement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	30	30	30	30	30
12.360	01.10	Frais en relation avec l'organisation d'élections et de référendums. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	*	*	*	1.500	1.500
33.005	01.10	Financement des partis politiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	4.155	4.168	4.247	4.329	4.410
33.012	01.10	Participation financière de l'Etat dans l'intérêt de la fondation luxembourgeoise pour la Mémoire de la Shoah. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	120	120	120	120	120
34.040	01.10	Dommages-intérêts dus à la suite de faits dommageables engageant la responsabilité de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	50	50	50	50	50
34.090	01.10	Subsides jugés opportuns par le gouvernement	10	10	10	10	10
35.060	01.43	Contribution à des organismes internationaux. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
43.000	01.10	Remboursement des dépenses relatives aux opérations électorales et référendaires avancées par les communes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	*	*	*	1.400	1.400

Article	Code fonct.	Libellé	Budget 2025	Projet 2026	Prévis. 2027	Prévis. 2028	Prévis. 2029
		<u>Restants d'exercices antérieurs</u>					
12.550	13.90	Achat de biens et services postaux.....	—	*	—	—	—
12.580	13.90	Bâtiments: exploitation et entretien	—	8	—	—	—
12.610	13.90	Frais de contentieux	—	5	—	—	—
12.640	13.90	Frais de publicité, de sensibilisation et d'information.....	—	7	—	—	—
12.821	01.10	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social; dépenses diverses...	2	6	—	—	—
43.500	13.90	Remboursement des dépenses relatives aux opérations électorales et référendaires avancées par les communes	—	4	—	—	—
		Total de la section 00.03	36.279	36.401	36.656	40.882	42.031
		Section 00.04 — Service Information et Presse					
11.005	01.10	Rémunérations du personnel	4.286	4.173	4.374	4.574	4.775
12.010	01.10	Frais de route et de séjour. (Crédit sans distinction d'exercice).....	1	1	1	1	2
12.070	01.10	Frais d'entretien d'équipements informatiques et audiovisuels. (Crédit sans distinction d'exercice).....	26	27	29	31	33
12.125	01.10	Frais d'experts et d'études en matière informatique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	192	220	189	230	209
12.130	01.10	Frais de publication de communiqués officiels. (Crédit non limitatif)	730	730	740	750	760
12.340	01.10	Frais de publication, de diffusion, de promotion, de documentation, d'abonnements et d'études; frais de développement et de maintenance des applications et réseaux électroniques et dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	578	581	591	595	600
		Total de la section 00.04	5.812	5.733	5.924	6.181	6.378

Article	Code fonct.	Libellé	Budget 2025	Projet 2026	Prévis. 2027	Prévis. 2028	Prévis. 2029
Section 00.05 — Conseil économique et social							
11.005	01.10	Rémunération du personnel.....	742	755	791	827	864
11.130	13.90	Indemnités pour services extraordinaires - membres et experts fonctionnaires de l'Etat, employés de l'Etat et employés publics (CES, CESGR, CESE). (Crédit non limitatif).....	55	46	46	47	48
12.010	01.10	Frais de route et de séjour, frais de déménagement	4	4	4	4	4
12.080	01.10	Bâtiments: exploitation et entretien	31	33	34	35	35
12.120	01.10	Conseil économique et social: indemnités des membres, frais d'experts et d'études; frais de traduction. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	251	234	239	243	248
12.121	01.10	Délégations luxembourgeoises du Comité économique et social de la Grande Région, du Comité économique et social européen: indemnités des membres, frais d'experts et d'études, frais de traduction. (Crédit non limitatif).....	6	8	8	8	8
12.125	01.10	Frais d'experts et d'études en matière informatique	1	1	1	1	1
12.260	01.10	Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses. (Crédit sans distinction d'exercice).....	54	45	46	47	48
35.060	01.10	Contributions à des organismes internationaux. (Crédit sans distinction d'exercice).....	5	5	5	5	5
Total de la section 00.05			1.147	1.130	1.173	1.216	1.260
Section 00.06 — Haut-Commissariat à la Protection nationale							
11.005	02.00	Rémunération du personnel.....	7.839	9.774	10.243	10.712	11.182
12.000	02.00	Indemnités pour services de tiers	6	6	6	6	6
12.010	02.00	Frais de route et de séjour	2	2	2	2	2
12.020	02.00	Frais d'exploitation des véhicules automoteurs. (Crédit sans distinction d'exercice).....	35	36	38	40	42

Article	Code fonct.	Libellé	Budget 2025	Projet 2026	Prévis. 2027	Prévis. 2028	Prévis. 2029
12.120	02.00	Frais d'experts et d'études. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	700	600	584	628	644
12.125	02.00	Frais d'experts et d'études en matière informatique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	305	270	275	280	285
12.130	13.90	Frais de publication. (Crédit sans distinction d'exercice).....	53	171	146	151	146
12.190	02.00	Colloques, séminaires, stages et journées d'études, frais d'organisation et de participation. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	400	410	448	528	517
12.270	02.00	Entretien, exploitation et location d'immeubles, dépenses diverses : loyer pour hall de stockage de matériel à Mersch. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	444	700	700	700	700
12.345	02.00	Frais de fonctionnement; frais de bureau; dépenses diverses. (Crédit sans distinction d'exercice).....	150	160	163	166	170
12.356	02.00	Frais de fonctionnement pour la gestion de crises. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.630	2.710	2.480	2.000	3.600
12.385	02.00	Computer Emergency Response team (GovCert). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.266	2.892	2.952	3.011	3.071
<u>Restants d'exercices antérieurs</u>							
12.620	13.90	Frais d'experts et d'études	2	—	—	—	—
		Total de la section 00.06	14.832	17.731	18.037	18.225	20.365
Section 00.07 — Cultes							
11.005	08.50	Rémunération du personnel.....	24.284	22.952	24.053	25.155	26.259
12.080	08.50	Séminaire de Luxembourg: bâtiments: exploitation et entretien. (Crédit non limitatif).....	52	50	51	52	53
33.010	08.50	Subside au culte musulman. (Crédit non limitatif).....	564	569	580	590	601
33.011	08.50	Culte catholique: Participation aux frais d'alimentation et de reliure de la bibliothèque du séminaire	6	10	10	10	10

Article	Code fonct.	Libellé	Budget 2025	Projet 2026	Prévis. 2027	Prévis. 2028	Prévis. 2029
33.012	08.50	Subside au culte protestant. (Crédit non limitatif).....	240	235	235	235	235
33.013	08.50	Subside au culte israélite. (Crédit non limitatif).....	82	70	70	70	70
33.015	08.50	Subside au culte catholique. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
33.016	08.50	Subside au culte orthodoxe. (Crédit non limitatif).....	*	*	*	*	*
33.017	08.50	Subside au culte anglican. (Crédit non limitatif).....	157	158	161	164	167
34.060	04.42	Culte catholique: bourses d'études aux élèves du séminaire.....	2	2	2	2	2
		Total de la section 00.07	25.388	24.046	25.162	26.279	27.399
Section 00.08 — Médias et Communications							
11.005	13.90	Rémunération du personnel.....	5.714	6.275	6.576	6.877	7.179
11.132	08.40	Indemnités pour services extraordinaires. (Crédit non limitatif).....	135	129	131	132	133
12.010	12.60	Frais de route et de séjour. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	160	160	160	160	160
12.020	12.60	Frais d'exploitation des véhicules automoteurs. (Crédit sans distinction d'exercice).....	5	5	5	5	5
12.080	12.60	Bâtiments; exploitation et entretien. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	119	119	120	121	122
12.120	12.60	Frais d'experts et d'études. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	400	369	377	384	391
12.190	12.60	Frais de formation professionnelle.....	15	15	15	15	15
12.230	13.90	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social; dépenses diverses. (Crédit sans distinction d'exercice).....	80	244	70	145	100

Article	Code fonct.	Libellé	Budget 2025	Projet 2026	Prévis. 2027	Prévis. 2028	Prévis. 2029
12.345	08.40	Médias et communications : indemnités pour services de tiers, honoraires d'experts, frais de promotion, frais de documentation, acquisition de machines de bureau et d'équipements spéciaux, dépenses diverses. (Crédit sans distinction d'exercice).....	450	360	366	373	380
12.347	13.90	Financement des mesures accompagnatrices dans le cadre du développement des autoroutes de l'information. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	400	335	310	435	190
12.348	13.90	Dépenses en relation avec l'autorité compétente pour le service public réglementé de Galileo et l'autorité compétente GOVSATCOM. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	28	28	28	28	28
12.349	13.90	Dépenses en relation avec le projet "Quantum Communication Infrastructure". (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.082	774	1.770	*	91
12.370	08.40	Prise en charge par l'Etat des frais relatifs à l'établissement d'une pôle publicitaire luxembourgeoise. (Crédit sans distinction d'exercice).....	55	55	55	55	55
12.380	01.10	Réseau radio intégré et unique pour les besoins de divers services publics: installation et location de lignes téléphoniques; redevances; entretien et réparation des équipements radio-électriques; consommation; frais d'experts et d'études. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	8.249	9.355	10.000	10.000	18.000
12.390	13.90	Dépenses en relation avec l'élaboration et la mise en œuvre de l'initiative gouvernementale «Innovative Initiatives ». (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.063	1.000	1.000	1.000	1.000
31.010	13.90	Subventions dans le cadre du développement des autoroutes de l'information. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	*	—	—	—	—
31.020	08.40	Autres aides, subventions et participations aux entreprises publiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	3.000	—	—	—	—
31.051	13.90	Contribution de l'Etat au financement du service public de télévision assuré par CLT-UFA. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	15.000	15.000	15.000	15.000	15.000
31.053	08.40	Initiatives en vue de préserver la diversité du paysage médiatique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	418	418	428	439	448

Article	Code fonct.	Libellé	Budget 2025	Projet 2026	Prévis. 2027	Prévis. 2028	Prévis. 2029
31.054	13.90	Promotion du pluralisme des médias professionnels de l'information. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	13.217	12.306	12.589	12.891	12.891
31.055	13.90	Co-financement public de la radiodiffusion DAB+ en multiplex numérique au Luxembourg. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	150	150	150	150	150
31.056	13.90	Co-financement de l'installation de couverture DAB+ dans les tunnels autoroutiers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	*	—	—	—	—
31.057	13.90	Subvention dans le cadre de l'accès des ménages défavorisés aux services de communications électroniques à ultra haut débit. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.600	1.800	1.800	1.800	1.800
32.020	13.90	Subsides dans le cadre de l'initiative gouvernementale «Innovative initiatives». (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	120	183	183	183	183
32.021	13.90	Dépenses en relation avec la participation au Concours Eurovision de la chanson. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.600	1.600	1.600	1.600	1.600
33.012	08.40	Médias et communications: subsides à des associations. (Crédit sans distinction d'exercice).....	467	472	472	472	472
35.030	12.60	Contributions à des organismes internationaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	10	26	26	27	27
41.011	12.60	Dotation en faveur de l'établissement public "Commission nationale pour la protection des données". (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	12.446	13.984	15.049	15.616	16.272
41.013	12.60	Dotation en faveur de l'établissement public "Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel". (Crédit non limitatif).....	1.850	3.575	3.782	3.907	4.034
41.014	08.40	Dotation dans l'intérêt du Média de service public 100,7. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	12.192	12.664	13.292	13.912	14.190
41.015	13.90	Prise en charge par l'Etat des frais de l'Institut luxembourgeois de Régulation résultant de la directive européenne sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.504	3.047	3.422	3.471	3.576
41.016	13.90	Participation financière aux frais de fonctionnement du groupement d'intérêt économique « GIE - MyConnectivity ». (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.500	1.800	2.000	2.100	2.100

Article	Code fonct.	Libellé	Budget 2025	Projet 2026	Prévis. 2027	Prévis. 2028	Prévis. 2029
41.017	13.90	Transferts vers le Fonds national de la recherche (FNR) dans le cadre des appels à projets 5G. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	1.300	1.349	*	*
		Total de la section 00.08	84.027	87.546	92.124	91.297	100.593
		Section 00.09 — Commission consultative des Droits de l'Homme du Grand-Duché de Luxembourg					
11.005	01.10	Rémunération du personnel.....	1.078	1.097	1.149	1.202	1.255
11.130	01.10	Indemnités pour services extraordinaires	1	2	2	2	2
12.000	01.10	Indemnités pour services de tiers	4	4	4	4	4
12.010	01.10	Frais de route et de séjour, frais de déménagement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	*	*	*	*	*
12.080	01.10	Bâtiments: exploitation et entretien	25	20	20	21	21
12.120	13.90	Frais d'experts et d'études. (Crédit sans distinction d'exercice).....	—	10	10	10	10
12.190	01.10	Colloques, séminaires, stages et journées d'études, frais d'organisation et de participation. (Crédit sans distinction d'exercice).....	7	8	8	8	8
12.260	01.10	Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses. (Crédit sans distinction d'exercice).....	9	9	9	9	9
35.060	01.43	Contribution à des organismes internationaux. (Crédit non limitatif).....	10	11	11	11	11
		<u>Restants d'exercices antérieurs</u>					
12.760	13.90	Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses.....	1	—	—	—	—
		Total de la section 00.09	1.133	1.160	1.213	1.267	1.321
		Total du département 00	278.806	287.893	302.017	313.126	330.053